

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 6 JUIN 2020

Le 6 juin de l'an deux mille vingt à 10h30, le Conseil Municipal de DIONS, régulièrement convoqué, ni s'est réuni au nombre prescrit par la loi au foyer de la Mairie de la CALMETTE sous la présidence de Monsieur le maire THEOTIME Gérard.

Présents : Gérard THEOTIME, Sylviane BEYKARD, Jérôme BOUCOIRAN, Patrick CHABERT, Mireille CHARTIER, Annette COUDERC, Pauline DUBEK, Marceau FRICON, Fabienne SAINT-GRATIEN, Christian LAZZAROTO, Michaël MICUCCI, Stéphanie OGIER, David RACANIERE, Nicole RAYMOND

Secrétaire de séance : Mireille CHARTIER.  
Début de séance : 10h30

## **DELIBERATIONS :**

- 016/2020 : Règlement intérieur du Conseil Municipal 2020 : **Unanimité**
- 017/2020 : Délégation Syndicats : **Unanimité**
- 018/2020 : Commission Municipales : **Unanimité**
- 019/2020 : Les indemnités des adjoints : **13 pour, 1 abstention**
- 020/2020 : Défense des intérêts de la ville de DIONS dans les requêtes n°2001177-3 et 2001078-4. Désignation de Maître MARGALL-SCP MARGALL d'ALBENAS, 5 rue Henri GUINIER 340000 MONTPELLIER pour représenter la commune dans ces deux instances : **12 pour et 2 abstentions**
- 021/2020 : Autoriser M. le Maire à signer tout acte relatif à la cession à la Commune à titre gracieux de la parcelle AT512 : **Unanimité**
- 022/2020 : Autoriser M. le Maire à signer tout acte relatif à l'échange de terrain entre l'indivision SAINT HAONT et la Commune de DIONS : **Unanimité**
- 023/2020 : Approbation de la Convention Tradition Régionales avec NIMES METROPOLE : **Unanimité**

Fin de séance à 11h40.

Secrétaire de séance,  
Mireille CHARTIER

Le Maire,  
Gérard THEOTIME